

Les associations, grande cause nationale 2014

Valoriser toutes les participations

Par définition, les associations réunissent des personnes qui partagent un projet et/ou en bénéficient. En moyenne, 45% des Français adhèrent à une association. Mais cette proportion, constante depuis des années, est nettement plus faible, parmi les plus jeunes, les femmes et les personnes de formation modeste.

Or, les travaux de R&S ont montré que l'adhésion à une association constitue le chemin le plus courant et le plus direct vers le bénévolat, pour lui donner un peu de son temps et y prendre peut-être un jour une responsabilité.

L'enquête réalisée par l'IFOP pour France Bénévolat et R&S, en 2013, est encourageante sur l'évolution du nombre de bénévoles. Aujourd'hui, un Français sur quatre déclare donner de son temps à une association. Mais ils ne sont plus qu'un sur dix à intervenir régulièrement, sur un mode hebdomadaire (proportion de 12,5% en 2010, tombée à 10,5% en 2013). Cette tendance est confirmée par les responsables d'associations interrogés chaque semestre, de plus en plus nombreux à exprimer des difficultés pour animer leurs équipes bénévoles.

Il est donc essentiel que toutes les formes de participation soient valorisées et encouragées, notamment auprès de celles et ceux qui sont encore un peu en marge.

Promouvoir les associations dans chaque département

L'équipe de Recherches & Solidarités a décidé, pour la première fois, de mettre en place, dans tous les départements, un recto verso comportant le dernier bilan des créations et du nombre d'associations, de l'emploi et du bénévolat dans chaque département.

Ces informations sont précieuses pour alimenter observatoires et diagnostics territoriaux, et pour guider les acteurs et les décideurs du département dans leurs démarches au service des associations. Elles sont aussi destinées à montrer l'importance trop souvent méconnue de ce secteur.

Car où qu'elles soient, les associations jouent un rôle considérable au plus fin des territoires : loisirs, services, aide au plus démunis... Un rôle qui profite à tous, sans même en avoir toujours conscience car on ignore parfois que la crèche, le club de sport ou le service d'aide à domicile sont des associations. Mais les chiffres parlent, au plan national, comme à l'échelle de chaque département :

- **Chaque année, il se crée en France plus de 65.000 associations**, dont plus de 5.000 à Paris, près de 2.800 dans le Rhône, ou encore 300 dans les Landes et environ 200 dans la Nièvre.

- Quand de nouvelles apparaissent, d'autres tombent en sommeil et d'autres encore cessent définitivement leurs activités. **On peut estimer le nombre des associations actives, département par département**, selon une fourchette prudente : entre 8.000 et 9.000 dans l'Aude ou en Dordogne, ou encore, entre 19.000 et 21.000 en Ile-et-Vilaine ou en Seine et Marne, par exemple.

- **Que seraient les associations sans les 12,5 millions de bénévoles ?** Qui imagine qu'ils sont plus de 100.000 dans le département de l'Ain, ou encore dans celui des Pyrénées-Orientales ou de Saône-et-Loire ? Et que leur nombre monte à plus de 260.000 en Loire-Atlantique ou dans la Haute-Garonne, et va même au-delà de 450.000 dans le Nord ou encore dans les Bouches-du-Rhône ?

Faut-il rappeler que 85% des associations sont exclusivement animées par des bénévoles ? Et bien avoir à l'esprit que la proportion de Français donnant régulièrement de leur temps dans une association est passée de 12,5% à 10,5% en 3 ans. On se préoccupera aussi du renouvellement de ceux qui interviennent chaque semaine, constituant la véritable colonne vertébrale de leur association : plus de 30% d'entre eux ont aujourd'hui plus de 70 ans.

- Outre son action forte en termes de lien social et de soutien aux plus démunis, le secteur associatif contribue au développement de l'emploi. **Aujourd'hui, 165 000 associations emploient 1 800 000 salariés**, soit un peu plus que le secteur de la construction ou que celui des transports. Parmi ces salariés, 70 % sont des femmes (44 % dans l'ensemble du secteur privé) et 13 % ont plus de 55 ans (10 % dans l'ensemble du privé).

Le nombre de salariés dans les associations a augmenté de près de 10% entre le début 2006 et le troisième trimestre 2013, quand l'ensemble du secteur privé, plus fortement touché par la crise, parvient à peine à retrouver ses effectifs de 2006.

Quels sont les élus et les décideurs publics qui connaissent réellement le poids économique du secteur associatif ? **En moyenne, un salarié privé sur dix travaille dans une association.** Cette proportion varie d'un département à l'autre, selon l'environnement économique : il se limite à 8% dans les Alpes-Maritimes et même à 5% dans les Hauts-de-Seine, pour dépasser 15% dans l'Orne, la Creuse, les Hautes-Pyrénées ou la Haute-Saône.

Toutes ces associations ne fonctionnent pas qu'avec quelques salariés, souvent en contrat aidé comme on le laisse trop souvent penser. Sait-on qu'il y a, par exemple, plus de 400 associations de plus de 10 salariés en Vendée, ou encore dans le Val d'Oise ?

Est-on conscient des 36 milliards d'euros de salaires qui ont été distribués par les associations en France, en 2012 ? Que dans le Tarn-et-Garonne, le chiffre s'élève à 120 millions ou encore à 350 millions dans le Puy de Dôme ?

Des repères inédits pour les acteurs, les décideurs et les médias

Ces chiffres sont aujourd'hui réunis et actualisés, département par département, comme autant de repères utiles permettant de situer le poids que représentent les associations et d'imaginer leurs rôles au quotidien. Ils sont à la disposition de tous, notamment des médias qui sont interpellés cette année, pour mettre en valeur les associations, au titre de la grande cause nationale.

Pour accéder aux chiffres clés par département, cliquez [ICI](#) ou copier le lien ci-dessous :

<http://www.recherches-solidarites.org/page/dans-les-territoires/en-departement/>